

République Française
Département : Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LABEAUME

Séance du 16 décembre 2009

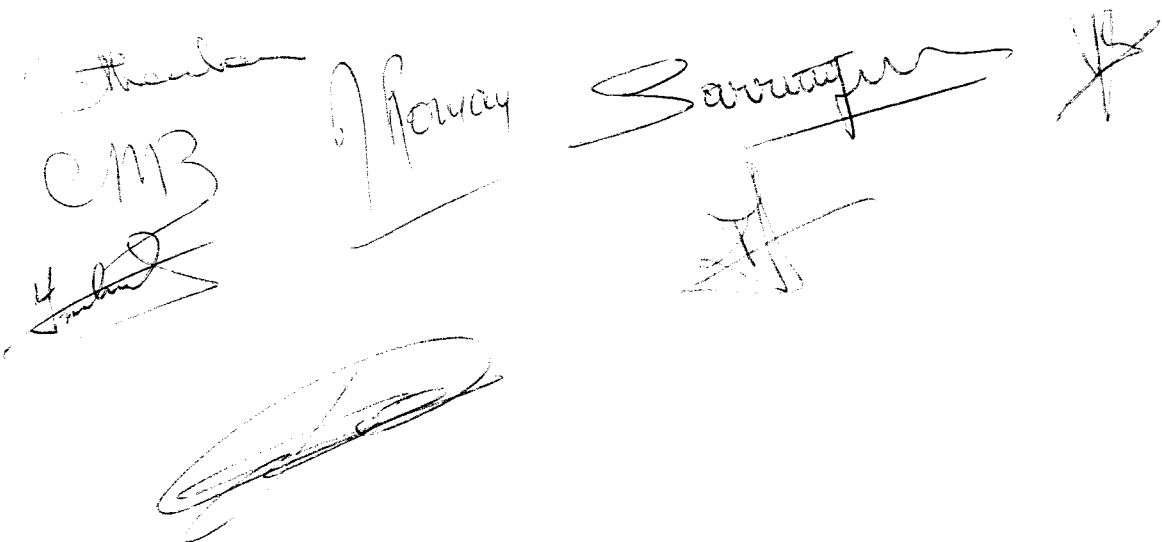
L'an deux mil neuf, le seize décembre à dix huit heures,
Le Conseil Municipal de la commune de Labeaume, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard MARRON, Maire
Etaient présents : Gérard MARRON, Monique ROMAN, Jean-Claude FIALON, Yvelyne SZYMCZAK, Christian IMBERT, Danielle THOULOZE, Pascal SARREMEJEANNE, Evelyne LANNO, Jean François MAIGRON, Max REYNOUARD, Anne Marie ALABABERGERE, Philippe GONTARD
Pouvoirs : Jocelyne DRIVOT (procuration à Gérard MARRON)
Excusés : Catherine BREMOND, Patrice FLAMBEAUX
Secrétaire de séance : Evelyne LANNO

Objet : Subvention Banque Alimentaire

Monsieur le Maire donne lecture du courrier en date du 01/12/2009 de Monsieur le Maire de Ruoms, exposant les difficultés financières de la commune afin d'assurer la collecte et le transport des denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire depuis Valence.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'attribuer la somme de 100 euros à la commune de Ruoms pour la participation à la location du véhicule nécessaire pour la collecte des denrées alimentaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents



The image shows several handwritten signatures in black ink. From left to right, there is a signature that appears to be 'M. Roman', followed by 'M. Fialon', 'M. Sarremejeanne', and a signature that looks like 'M. Imbert'. Below these, there are more signatures, including one that clearly says 'CMB' and another that looks like 'M. Maigron'. There are also some scribbles and a signature that looks like 'M. Reynouard'.

République Française
Département : Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LABEAUME

Séance du 16 décembre 2009

L'an deux mil neuf, le seize décembre à dix huit heures,
Le Conseil Municipal de la commune de Labeaume, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard MARRON, Maire
Etaient présents : Gérard MARRON, Monique ROMAN, Jean-Claude FIALON, Yvelyne SZYMCZAK, Christian IMBERT, Danielle THOULOZE, Pascal SARREMEJEANNE, Evelyne LANNO, Jean François MAIGRON, Max REYNOUARD, Anne Marie ALABABERGERE, Philippe GONTARD
Pouvoirs : Jocelyne DRIVOT (procuration à Gérard MARRON)
Excusés : Catherine BREMOND, Patrice FLAMBEAUX
Secrétaire de séance : Evelyne LANNO

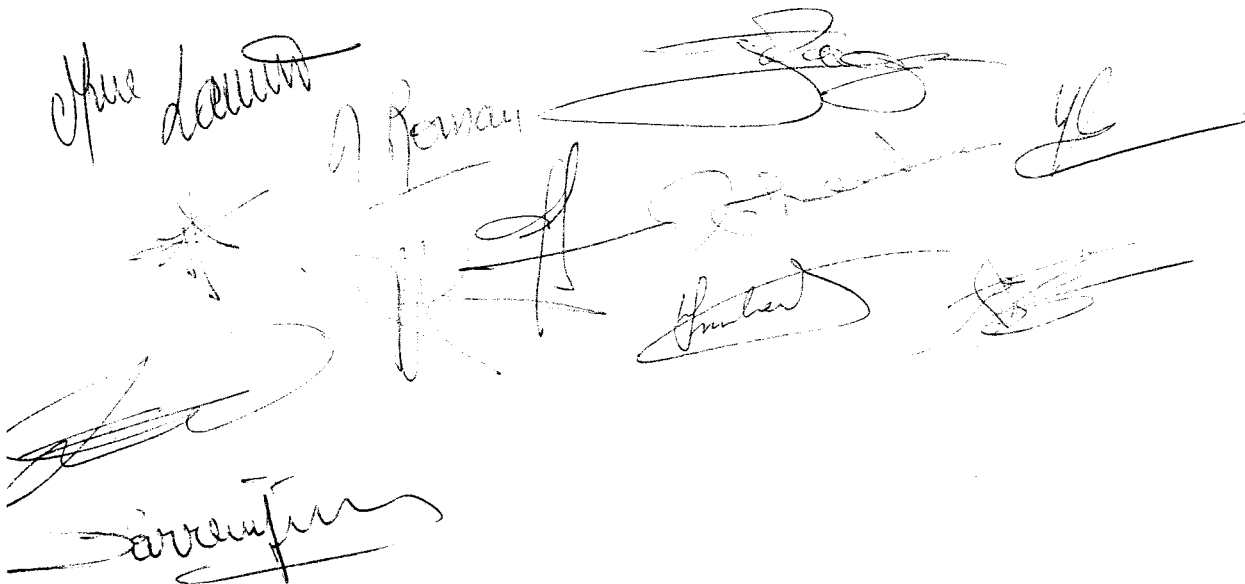
Objet : Convention ATESAT

Monsieur le Maire expose aux conseillers que la convention signée avec le représentant de l'Etat au titre de l'ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) expire au 31 décembre prochain.

Il donne lecture du nouveau projet de convention pour la période 2010-2012 ainsi que du détail des prestations, sollicitant l'avis du Conseil Municipal sur l'acceptation des prestations issues de cette convention.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'approuver l'acceptation des prestations issues de la convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents



A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a loose, overlapping pattern. The signatures vary in style, with some being more legible and others more stylized or cursive. They appear to be the signatures of the council members mentioned in the text above.

République Française
Département : Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LABEAUME

Séance du 16 décembre 2009

L'an deux mil neuf, le seize décembre à dix huit heures,
Le Conseil Municipal de la commune de Labeaume, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard MARRON, Maire
Etaient présents : Gérard MARRON, Monique ROMAN, Jean-Claude FIALON, Yvelyne SZYMCZAK, Christian IMBERT, Danielle THOULOZE, Pascal SARREMEJEANNE, Evelyne LANNO, Jean François MAIGRON, Max REYNOUARD, Anne Marie ALABABERGÈRE, Philippe GONTARD
Pouvoirs : Jocelyne DRIVOT (procuration à Gérard MARRON)
Excusés : Catherine BREMOND, Patrice FLAMBEAUX
Secrétaire de séance : Evelyne LANNO

Objet : appel à projet pour la mise en valeur et en réseau des sites patrimoniaux

Après présentation par Monsieur le Maire du dossier « Paysage et culture du Calcaire - Les Jardins Suspendus Extraordinaires du Récatadou »

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le dossier « Paysage et culture du Calcaire - Les Jardins Suspendus Extraordinaires du Récatadou » porté par la commune de Labeaume dans le cadre de l' appel à projet pour la mise en valeur et en réseau des sites patrimoniaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents

Mme Lanno
J Roman
J. Fialon
Y. Szymczak
C. Imbert
D. Thouloze
P. Sarremejeanne
E. Lanno
J. F. Maigron
M. Reynouard
A. M. Alababergère
Ph. Gontard
G. Marron

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LABEAUME

Séance du 16 décembre 2009

L'an deux mil neuf, le seize décembre à dix huit heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Labeaume, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard MARRON, Maire

Etaient présents : Gérard MARRON, Monique ROMAN, Jean-Claude FIALON, Yvelyne SZYMCZAK, Christian IMBERT, Danielle THOULOZE, Pascal SARREMEJEANNE, Evelyne LANNO, Jean François MAIGRON, Max REYNOUARD, Anne Marie ALABABERGERE, Philippe GONTARD

Pouvoirs : Jocelyne DRIVOT (procuration à Gérard MARRON)

Excusés : Catherine BREMOND, Patrice FLAMBEAUX

Secrétaire de séance : Evelyne LANNO

Objet : Soutien à la langue et à la culture occitanes en Ardèche

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été saisi par la section départementale de l'INSTITUT d'ESTUDIS OCCITANS (IEO 07), organisme reconnu d'utilité publique, d'une demande de soutien à la langue et à la culture occitanes en Ardèche par courriel en date du 24 novembre 2009.

Il expose les motifs : l'an dernier, le gouvernement s'est engagé à présenter avant la fin de l'année 2009 un projet de loi sur les langues de France. Madame Christine ALBANEL, alors ministre de la Culture et de la Communication en avait fait l'annonce aux députés le 7 mai 2008.

Quelques semaines plus tard, lors de la réforme constitutionnelle, le Parlement réuni en Congrès a adopté une modification constitutionnelle dans laquelle les langues dites régionales sont reconnues comme patrimoine de la France. C'est un premier pas très important.

Cependant les défenseurs des langues régionales s'inquiètent du retard pris pour débattre sur le projet de loi annoncé, d'autant que le nouveau ministre de la culture, Monsieur Frédéric MITTERAND n'y semble pas favorable.

Le 24 octobre dernier, les défenseurs de la langue et de la culture occitanes ont organisé une grande manifestation à Carcassonne qui a regroupé 25 000 personnes. Ce fut le troisième rendez-vous après ceux de Carcassonne en 2005 (10.000 manifestants), et de Béziers en 2007 (20.000 manifestants).

La section départementale de l'Institut d'Etudes Occitanes a affrété un car au départ de Privas pour le sud du département. D'autres ardéchois du nord du département ont rejoint pour des raisons pratiques le car de l'IEO de la Drôme au départ de Valence. D'autres personnes encore ont rejoint Carcassonne par leurs propres moyens. Au total c'est plus d'une centaine d'Ardéchois de tous âges, qui ont fait le déplacement pour faire porter leur voix. Ceci a permis de démontrer une fois de plus que l'avenir de la langue occitane est un souci partagé par nombre de personnes qui vivent dans un des départements où se parle l'occitan et que s'exprime autour de ce problème une véritable demande sociale.

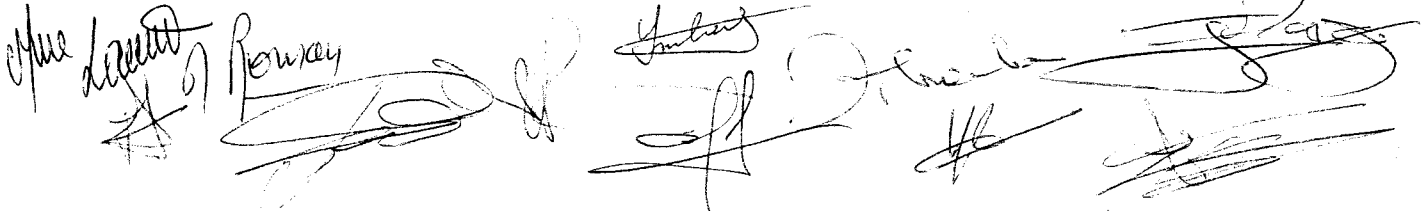
La diversité linguistique et culturelle est un élément important à l'heure où l'on évoque chaque jour un peu plus la nécessité d'inventer un développement durable, respectueux des territoires et des hommes qui les habitent.

La langue et la culture occitanes sont un facteur dynamisant de l'innovation sociale, économique et culturelle et constituent un atout majeur pour l'Ardèche.

Après avoir ouï l'exposé du maire / président et délibéré, les membres du conseil municipal

- APPORTENT leur soutien aux revendications de l'IEO Ardèche,
- SE DECLARENT FAVORABLES à une loi cadre sur les langues de France,
- SOLLICITENT le soutien des députés et sénateurs de l'Ardèche.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents

The image shows several handwritten signatures in black ink, likely belonging to the council members mentioned in the text. The signatures are written in a cursive style and are arranged in a horizontal line across the bottom of the page.

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LABEAUME

séance du 16 décembre 2009

L'an deux mil neuf, le seize décembre à dix huit heures,
le Conseil Municipal de la commune de Labeaume, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de
ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard MARRON, Maire
étaient présents : Gérard MARRON, Monique ROMAN, Jean-Claude FIALON, Yvelyne SZYMCZAK,
Christian IMBERT, Danielle THOULOZE, Pascal SARREMEJEANNE, Evelyne LANNO, Jean
François MAIGRON, Max REYNOUARD, Anne Marie ALABABERGERE, Philippe GONTARD
Pouvoirs : Jocelyne DRIVOT (procuration à Gérard MARRON)
Excusés : Catherine BREMOND, Patrice FLAMBEAUX
Secrétaire de séance : Evelyne LANNO

**Objet : Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes des Gorges
de l'Ardèche**

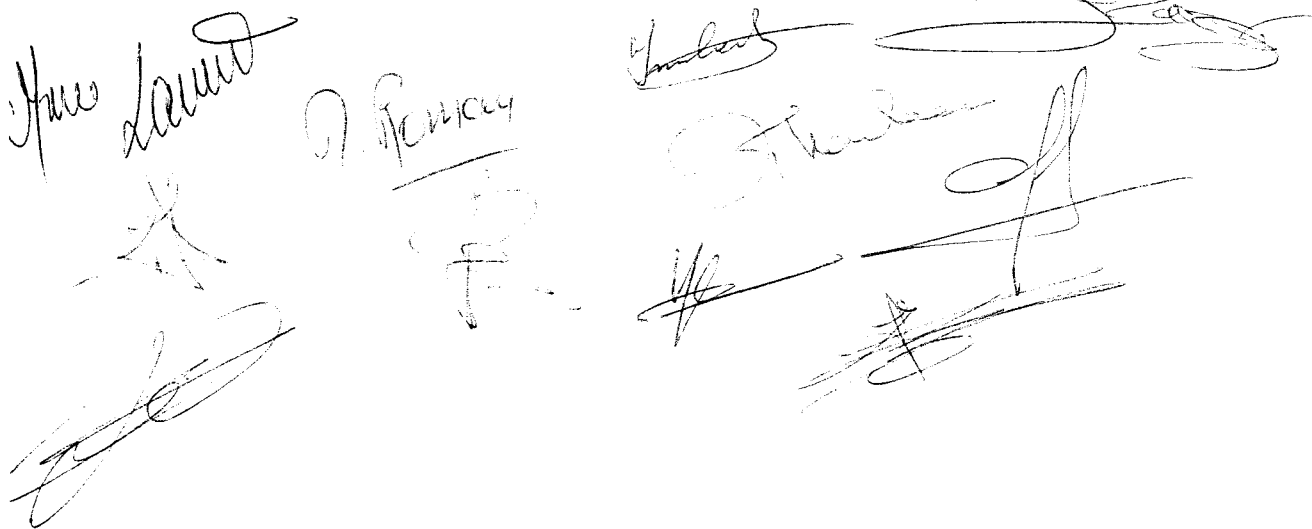
Monsieur le Maire expose aux conseillers que par délibération du 24 septembre 2009, le Conseil
Communautaire de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche a approuvé la
modification des statuts portant sur les compétences.

Il donne lecture du courrier de monsieur le Président de la Communauté de Communes, sollicitant
l'avis du Conseil Municipal sur cette modification des statuts, ainsi que du dossier joint.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré,

- décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes des Gorges
de l'Ardèche, annexés à la présente délibération,
- charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération aux services de l'Etat ainsi
qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents



Handwritten signatures of council members, including the Mayor (Gérard MARRON) and other members, in various colors and styles.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Activité : 07120 LABEAUME

Date de convocation :
16.12.2009

Membres :
En exercice :
Présents :
Votants :

Décisions N°
00002

Le 16.12.2009

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard Marron, Maire de la commune de Labeaume

Etaient présents :
G. Marron, JC Fialon, M Roman, M Reynouard, AM Alabergere,
D Thoulouze, P Gontard, P Sarremejeanne, JF Maigron, C Imbert,
E Lanno, Y Szymczak.

Etaient Excusés : J Drivot (procuration), C Brémond, P Flambeaux

Objet :
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants pour l'acquisition de la Maison des Sauterons financée par emprunt sur le budget de l'exercice 2009.

COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OPER.	N° INV	NATURE	MONTANT
	2138	000	178	Achat Maison des Sauterons	220 000.00

COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
6	1641	000		Emprunt Maison des Sauterons	220 000.00

Handwritten signatures and notes:
 - "M. Lanno" (with signature)
 - "M. Roman" (with signature)
 - "M. Reynouard" (with signature)
 - "M. Fialon" (with signature)
 - "M. Gontard" (with signature)
 - "M. Maigron" (with signature)
 - "M. Imbert" (with signature)
 - "M. Lanno" (with signature)
 - "M. Szymczak" (with signature)